



# Communiqué

Pour diffusion immédiate

## **Partenariat canadien pour l'agriculture : Construire un secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire solide**

*Les formulaires de demande pour les programmes fédéraux sont maintenant disponibles*

Le 13 février 2018 – Ottawa (Canada) – Agriculture et Agroalimentaire Canada

Le secteur canadien de l'agriculture et de l'agroalimentaire est un moteur clé de croissance économique, d'innovation et de commerce. Les indicateurs économique montrent que le secteur agricole du Canada est solide et dynamique avec un essor mondial de la classe moyenne qui recherche nos produits de classe mondiale.

À Ottawa aujourd'hui, le ministre fédéral de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lawrence MacAulay, a souligné le Jour de l'agriculture canadienne en compagnie d'agriculteurs, d'éleveurs, de transformateurs agroalimentaires, de chefs de file de l'industrie et de jeunes. À cette occasion, il a officiellement lancé les six programmes fédéraux aux termes du *Partenariat canadien pour l'agriculture*. (Consultez la fiche d'information).

Le *Partenariat* consiste en une entente fédérale-provinciale-territoriale progressive de 3 milliards de dollars qui aidera à baliser la gestion des investissements du gouvernement dans le secteur au cours des cinq prochaines années.

Élaborés avec la participation de partenaires des provinces et des territoires et de l'industrie, les activités et les programmes fédéraux créés dans le cadre du *Partenariat* se concentreront sur trois priorités :

- **Intensifier le commerce et développer les marchés** (297 millions de dollars) – Fournir des services de base à l'industrie, comme des renseignements en temps utile sur les marchés et des services d'experts du secteur afin de contribuer à améliorer la compétitivité, la croissance et la capacité d'adaptation du secteur. Faire avancer et défendre les intérêts relatifs au commerce international, et améliorer les activités de développement des marchés et d'accès aux marchés afin de répondre aux nouveaux besoins du secteur et des petites et moyennes entreprises (PME). Cela contribuera à élargir les marchés et les débouchés commerciaux pour le secteur.
- **Créer une croissance innovatrice et durable pour le secteur** (690 millions de dollars) – Stimuler la compétitivité du secteur par l'entremise de la recherche, des sciences et de l'innovation et de l'adoption de pratiques et de produits novateurs, en mettant l'accent sur l'environnement et la croissance écologique. Le gouvernement contribuera à la résilience et à la durabilité du secteur en aidant les agriculteurs à s'adapter aux changements climatiques, à préserver l'eau et les sols, et à faire croître leurs entreprises de manière à répondre durablement à la demande mondiale croissante en aliments.
- **Soutenir la diversité et un secteur dynamique en évolution** (166,5 millions de dollars) – Renforcer le secteur en reflétant plus adéquatement la diversité des collectivités canadiennes, améliorer la collaboration entre les régions au moyen d'un nouveau programme de partenariats de collaboration régionaux, assurer et soutenir la confiance du public dans le secteur, et améliorer le service à la clientèle.



Ces trois priorités seront appuyées par des programmes fédéraux totalisant 686.5 millions de dollars sur cinq ans et 467 millions de dollars, dont les producteurs et transformateurs tireront avantage et qui tiennent compte des priorités établies par le secteur agricole pendant des consultations lors de l'élaboration du cadre de travail. Ces investissements appuieront la politique commerciale et l'accès aux marchés, les attachés commerciaux, le développement de marchés, les renseignements sur les marchés, les tables rondes sur les chaînes de valeur, les sciences fondamentales sous l'égide d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et le soutien des systèmes réglementaires et de la collaboration régionale.

Le budget de 2017 expose clairement son fort engagement envers le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire et souligne son importance pour l'économie canadienne. Il fait mention d'investissements dans le cadre du *Partenariat canadien pour l'Agriculture* de même qu'en dehors de celui-ci, visant à ce que le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire atteigne de nouveaux sommets. Plus précisément, le budget de 2017 se concentre encore davantage sur le commerce, et comporte des investissements dans les secteurs de l'innovation (par l'entremise de l'Initiative des supergrappes d'innovation de 950 millions de dollars), de l'infrastructure et des industries à valeur ajoutée (par l'entremise du Fonds stratégique pour l'innovation de 1,2 milliard de dollars). Ces investissements aideront le Canada à stimuler le potentiel de croissance du secteur.

### Citation

« Le *Partenariat canadien pour l'agriculture* témoigne du solide programme du gouvernement pour la croissance de l'agriculture. Les initiatives fédérales se concentrent sur les priorités qui incluent intensification du commerce et le développement des marchés, l'innovation et la croissance durable du secteur et le soutien de la diversité et un secteur dynamique en évolution. Ces investissements contribueront à assurer que le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire du Canada demeure un chef de file en matière de création d'emplois et d'innovation, et favorisera l'atteinte de notre objectif relatif à l'élargissement des exportations agricoles jusqu'à 75 milliards de dollars d'ici 2025. »

- *Lawrence MacAulay, ministre, Agriculture et Agroalimentaire Canada*

### Faits en bref

- Le *Partenariat canadien pour l'agriculture* représente un investissement de 3 milliards de dollars sur cinq ans de la part des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux visant à renforcer et à faire croître le secteur de l'agriculture au Canada. Cet investissement comprend 2 milliards de dollars en initiatives stratégiques à frais partagés proposées par les provinces et les territoires, et 1 milliard de dollars pour des activités et des programmes fédéraux.
- Les détails concernant les programmes fédéraux et les formulaires de demande sont maintenant disponibles en ligne pour les six programmes fédéraux : *Agri-marketing*, *Agri-compétitivité*, *Agri-science*, *Agri-innover*, *Agri-diversité* et *Agri-assurance*.
- En plus de l'investissement de 3 milliards de dollars en initiatives stratégiques dans le cadre du *Partenariat canadien pour l'agriculture*, les agriculteurs auront toujours accès à un solide ensemble de programmes de gestion du risque d'entreprise. La liste des changements apportés aux programmes de gestion du risque d'entreprise qui entrent en vigueur pour l'année de programme 2018 est disponible [ici](#).



## Liens connexes

- [Programmes fédéraux aux termes du Partenariat canadien pour l'agriculture](#) (Agriculture et Agroalimentaire Canada)
- [AgriGuichet](#)
- [Partenariat canadien pour l'agriculture :Établir les bases pour nos agriculteurs et nos transformateurs d'aliments](#)
- [Fond stratégique pour l'innovation](#) (Innovation, Sciences et Développement économique Canada)
- [Supergrappes au Canada](#)

## Contacts

Guy Gallant  
Directeur des communications  
Cabinet de l'honorable Lawrence MacAulay  
613-773-1059

Relations avec les médias  
Agriculture et Agroalimentaire Canada  
Ottawa (Ontario)  
613 773-7972  
1 866 345-7972

Suivez-nous sur Twitter : [@AAC\\_Canada](#)  
Aimez-nous sur Facebook : [AgricultureCanadienne](#)

## Fiche d'information Activités et programmes fédéraux

Les activités et les programmes financés par le gouvernement fédéral pour soutenir la croissance du secteur se concentrent sur trois secteurs clés :

- Intensifier le commerce et élargir l'accès aux marchés — 297 millions de dollars
- Favoriser une croissance innovatrice et durable du secteur — 690 millions de dollars
- Soutenir la diversité et un secteur dynamique en évolution – 166,5 millions de dollars

Les détails des programmes fédéraux et les formulaires de demande sont maintenant disponibles sur les pages Web des programmes ci-dessous. Le financement commencera le 1er avril 2018.

## Intensifier le commerce et élargir l'accès aux marchés

Aider le secteur à atteindre l'objectif ambitieux du gouvernement visant à faire passer les exportations agroalimentaires du Canada à 75 milliards de dollars d'ici 2025. Le fait de fournir des services de base à l'industrie, notamment des renseignements opportuns sur les marchés et de l'expertise sectorielle, aide à améliorer la compétitivité, la croissance et l'adaptabilité du secteur. La promotion et la défense des intérêts du commerce international, ainsi que l'amélioration de l'expansion des marchés et des activités d'accès aux marchés en vue de répondre aux nouveaux besoins du secteur, et à ceux des petites et moyennes entreprises (PME), favoriseront l'élargissement des marchés et l'augmentation des débouchés commerciaux pour le secteur.



## **Programme Agri-marketing**

Une initiative fédérale quinquennale dotée d'un budget maximal de 121 millions de dollars dont l'objectif est d'aider l'industrie à accroître et à diversifier ses exportations vers les marchés internationaux et à saisir les occasions de croissance du marché. Le programme appuie des activités promotionnelles dirigées par l'industrie qui distinguent les produits et les producteurs canadiens et qui tirent parti de la réputation du Canada pour la qualité et la salubrité de ses aliments. Le programme aide également certains secteurs à maintenir leur marché intérieur.

Le programme Agri-marketing offre du financement par le biais de deux volets :

**Associations nationales de l'industrie** Le financement aidera les associations de l'industrie à régler un problème d'accès au marché, à développer un nouveau marché ou à élargir ou à maintenir un marché existant par le biais d'activités incluant notamment : la publicité et la promotion dans l'ensemble de l'industrie, les missions exploratoires, les études de marché, la participation à des réunions de l'industrie ou à des foires commerciales. Le programme s'adresse aux organisations sans but lucratif du secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agroindustriels, y compris le poisson et les fruits de mer, qui exercent leurs activités à l'échelle nationale ou régionale.

**Petites et moyennes entreprises** Le financement aidera les organisations à but lucratif à prendre de l'expansion sur les marchés internationaux par le biais d'activités telles que le marketing et la publicité propres à une entreprise, la promotion de services alimentaires, les séminaires commerciaux, la formation technique pour les acheteurs et le développement de marchés. Le programme s'adresse aux organisations à but lucratif actives dans le secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agroindustriels, y compris le poisson et les fruits de mer, notamment les entreprises et les sociétés, les coopératives et les organisations autochtones.

## **Programme Agri-compétitivité**

Agri-compétitivité est un programme quinquennal doté d'un budget maximal de 20,5 millions de dollars qui appuie les efforts dirigés par l'industrie pour fournir aux producteurs l'information nécessaire au renforcement des capacités et soutenir le développement du secteur. Le financement appuiera des activités dirigées par le secteur, telles que des séminaires à l'intention des agriculteurs et des conférences qui abordent les pratiques exemplaires de l'industrie et renforcent les capacités du secteur, la gestion des entreprises agricoles, l'information sur la sécurité et les outils, ainsi que des activités de sensibilisation à l'agriculture. Le programme s'adresse aux organisations sans but lucratif dont les associations au Canada et aux organisations autochtones.

## **Favoriser une croissance innovatrice et durable du secteur**

Améliorer la compétitivité du secteur par le biais de la recherche, de la science et de l'innovation, et l'adoption de pratiques et de produits innovateurs axés sur la durabilité et une croissance propre. Le gouvernement contribuera à la résilience et à la durabilité du secteur en aidant les agriculteurs à s'adapter aux changements climatiques, à préserver l'eau et les sols, et à faire croître leurs entreprises de manière à répondre durablement à la demande mondiale croissante en aliments.

## **Programme Agri-science**

Une initiative fédérale quinquennale dotée d'un budget maximal de 338 millions de dollars dont l'objectif est d'appuyer les découvertes et les sciences appliquées de pointe ainsi que l'innovation reposant sur les priorités de recherche de l'industrie. Conçu pour accélérer le rythme des innovations, le programme soutient les activités à l'étape de la précommercialisation et investit dans la recherche de pointe favorable au secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire.



Le programme Agri-science offre un financement par le biais de deux volets :

**Grappes** Le financement accordé appuiera des projets scientifiques et de recherche dirigés par l'industrie et axés sur des produits de base qui portent sur des thèmes prioritaires et des questions horizontales, et coordonnera les activités de recherche dans l'ensemble du Canada. Les grappes doivent tenir compte des enjeux liés à l'environnement et aux changements climatiques propres à leur secteur, et sont encouragées à soutenir la diffusion de la recherche, la vulgarisation et les outils d'aide à la décision pour les producteurs. Le programme s'adresse aux organisations sans but lucratif et à but lucratif, aux groupes autochtones du secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agroindustriels. Remarque : La période de présentation des demandes pour le volet Grappes est maintenant terminée.

**Projets** Le financement accordé appuiera la réalisation de projets scientifiques précis à court terme qui aideront l'industrie à surmonter les défis et à éliminer les obstacles fiscaux auxquels font face les petits secteurs et les secteurs émergents. Les activités des projets doivent répondre aux priorités clés de l'industrie et du gouvernement. Le programme s'adresse aux organisations sans but lucratif et à but lucratif, aux groupes autochtones du secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agroindustriels.

### **Programme Agri-innovation**

Une initiative fédérale quinquennale dotée d'un budget maximal de 128 millions de dollars dont l'objectif est d'accélérer la démonstration, la commercialisation et l'adoption de produits, de technologies, de procédés ou de services agricoles novateurs qui accroissent la compétitivité et la durabilité du secteur agricole. Le programme versera des contributions remboursables pour les projets qui :

- visent à démontrer une innovation récemment éprouvée;
- visent l'adoption de produits, de technologies ou de services agricoles nouveaux ou de calibre mondial dans les technologies propres, l'automatisation ou la robotique et l'agriculture de précision;
- prévoient une amélioration importante du secteur des produits à valeur ajoutée;
- offrent de nouvelles possibilités ou élargissent la portée des débouchés d'exportation existants.

Le programme s'adresse aux organisations à but lucratif actives dans le secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agroindustriels, notamment les entreprises et les sociétés, les coopératives et les organisations autochtones.

## **Soutenir la diversité et un secteur dynamique en évolution**

Renforcer le secteur en tenant mieux compte de la diversité de nos collectivités, améliorer la collaboration entre les diverses administrations, obtenir et soutenir la confiance du public dans le secteur, et améliorer les services à la clientèle.

### **Programme Agri-diversité**

Une initiative quinquennale dotée d'un budget maximal de 5 millions de dollars visant à aider les groupes sous-représentés dans l'agriculture canadienne, y compris les jeunes, les femmes, les peuples autochtones et les personnes handicapées à participer pleinement au secteur. Le programme s'adresse aux organismes sans but lucratif, y compris les associations au Canada, aux organisations autochtones, aux communautés de langue officielle en situation minoritaire, ainsi qu'aux jeunes. L'objectif est de renforcer le secteur et sa capacité comme suit :

- aider divers groupes à améliorer leurs compétences afin d'assumer un plus grand rôle de leadership;



- renforcer la capacité entrepreneuriale et les compétences commerciales des groupes sous-représentés (comme les communautés autochtones, les jeunes, les femmes et les personnes handicapées);
- faciliter le partage de l'expérience, des pratiques exemplaires et des connaissances de l'industrie afin d'aider les groupes sous-représentés à gérer la transformation;
- renforcer le secteur en intégrant les points de vue d'une plus grande diversité d'acteurs de l'industrie.

### **Programme Agri-protection**

Une initiative fédérale quinquennale dotée d'un budget maximal de 74 millions de dollars dont l'objectif est de favoriser la confiance du public en aidant l'industrie à élaborer et à adopter des systèmes, des normes et des outils qui lui permettent de faire des déclarations crédibles, pertinentes et vérifiables au sujet de la santé, et de la salubrité des produits agricoles et agroalimentaires canadiens et la façon dont ils sont produits.

Le programme Agri-protection offre du financement par le biais de deux volets :

**Associations nationales de l'industrie** Le financement aidera les associations à élaborer des systèmes, des normes ou des outils d'assurance tels que : la salubrité des aliments, la surveillance de la santé des animaux et des végétaux, le bien-être des animaux, la durabilité environnementale, la traçabilité, les normes de qualité, les caractéristiques du marché, la protection des aliments et l'intégration des systèmes. Les organisations sans but lucratif du secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agroindustriels, y compris le poisson et les fruits de mer, peuvent présenter une demande dans le cadre de ce volet.

**Petites et moyennes entreprises** Le financement fourni aidera les organisations à but lucratif à obtenir une certification de tierce partie lorsque celle-ci est nécessaire pour saisir une occasion d'exportation. Le programme s'adresse aux organisations à but lucratif actives dans le secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agroindustriels, y compris le poisson et les fruits de mer, notamment les entreprises, les sociétés, les coopératives et les organisations autochtones.

### **Activités financés par le gouvernement fédéral**

Ces trois domaines clés incluent des programmes fédéraux totalisant 686,5 millions de dollars sur 5 ans et appuyé par des activités financées par le gouvernement fédéral totalisant 467 millions de dollars qui profitent directement aux producteurs et aux transformateurs et répondent aux priorités établies par le secteur agricole au cours des consultations sur l'élaboration du cadre. Ces investissements appuieront la politique commerciale et l'accès aux marchés, les délégués commerciaux, le développement des marchés, l'information sur les marchés, les tables rondes sur la chaîne de valeur, les recherches scientifiques fondamentales dirigées par Agriculture et Agroalimentaire Canada, et ils soutiennent les systèmes de réglementation et la collaboration régionale.

Apprenez-en davantage sur le site web [Partenariat canadien pour l'agriculture](#).